

Les hagiographes de la Normandie ducale ou le passé sans histoire

Marie-Céline Isaïa

▶ **To cite this version:**

Marie-Céline Isaïa. Les hagiographes de la Normandie ducale ou le passé sans histoire. Fabien Paquet. Maîtriser le temps & façonner l'histoire. Les historiens normands au Moyen Âge, Presses universitaires de Caen, pp.283-306, 2022, 978-2-38185-164-8. halshs-03583183

HAL Id: halshs-03583183
https://shs.hal.science/halshs-03583183

Submitted on 14 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES HAGIOGRAPHES DE LA NORMANDIE DUCALE OU LE PASSÉ SANS HISTOIRE

La troisième *Vie* de Bathilde[1], connue comme la source de la légende des énervés de Jumièges, se présente comme un effort d'écriture de l'histoire appuyé sur des sources écrites contemporaines des faits rapportés :

> Les saints auteurs des temps antiques racontent dans leur histoire ancienne que de nobles rois furent à leur époque à la tête de l'empire gaulois et le dirigèrent avec énergie. Le roi de pieuse mémoire Clovis, fils de feu le grand roi Dagobert, fut du nombre : on dit qu'il veilla fidèlement autant à gouverner les Francs qu'à conserver la foi catholique, selon la faculté que le Souverain Créateur lui avait confiée[2].

L'hagiographe qui travaille en Normandie entre la fin du XII^e^ et la première moitié du XIII^e^ siècle laisse entendre qu'il a consulté des historiens mérovingiens. Sa *Vita* de fait a été considérée comme un texte à valeur historique, si on comprend bien sa duplication à Jumièges. D'abord intégrée dans un légendier[3], au titre d'élément

1. *Vita III^a^ s. Bathildis*, *BHL* 910 ; G. Huet, « La légende des énervés de Jumièges. Texte latin », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LXXVII, 1916, p. 202-216. Mon attention a été attirée sur cette *Vie* par le travail intitulé *Sainteté et femmes de pouvoir* que Marion Crouzet a accompli sous ma direction au sein du master « Mondes médiévaux » (université de Lyon) en 2016-2018.

2. « *Antiquorum uirorum sanctorumque scriptorum uetus narrat hystoria, sanctissimos uiros nobilesque reges temporibus suis culmen Gallici imperii uiriliter moderasse. Inter quos Clodoueus rex pie memorie, Dagoberti quondam magni regis filius, et Francorum imperium et statum fidei catholice, pro possibilitate a summo sibi Conditore commissa, dicitur fideliter procurasse* » ; *Vita s. Bathildis*, Rouen, bib. mun., ms. 1132, fol. 3A. Toutes les traductions sont personnelles.

3. Rouen, bib. mun., ms. 1402 [Y 15] (Jumièges, XIII^e^ siècle), fol. 147-153 ; H. Omont, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. I : *Rouen*, Paris, Plon, 1886, p. 391. Avant l'ajout d'un petit dossier sur saint Louis (*BHL* 5043-5044) aux fol. 154-158 (XIV^e^ siècle), la *Vita Bathildis* concluait l'ensemble. Le légendier contient deux types de textes hagiographiques, des *Vies* des apôtres et moines des temps héroïques (*Vie d'Hilarion* par Jérôme, *BHL* 3879 ; *Vie de Malchus* par Jérôme, *BHL* 5190 ; épitaphe de Paula donnée par Jérôme, *BHL* 6548 ; *Passion de Pierre*, *BHL* 6663-6664, etc.) et des textes intéressant Jumièges (*Miracles de saint Philibert*, *BHL* 6810 ; *Vies de Bathilde*, *BHL* 908, puis *BHL* 910). Un *terminus post quem* est donné par la présence (fol. 140-147) d'une *Vita uel Passio* de Thomas Becket due à Jean de Salisbury (*BHL* 8180) rédigée avant 1174 : *BHL* 910 est copiée par la même main. Le légendier a sans doute été conçu pour compléter le légendier universel *per circulum anni* contemporain (Rouen, bib. mun., ms. 1401) de même format ; voir A. Poncelet, « Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae publicae Rotomagensis », *Analecta Bollandiana*, n° 23, 1904, p. 169-170.

Maîtriser le temps et façonner l'histoire…, F. Paquet (dir.), Caen, PUC, 2022, p. 283-306

de la mémoire historique et liturgique des moines, elle figure aussi en tête de la compilation historique de l'actuel ms. 1132 de la bibliothèque municipale de Rouen[4], qui est le manuscrit des *Annales de Jumièges*[5]. La troisième *Vie* de Bathilde s'y trouve reliée avec une succession de chroniques agencées pour s'enchaîner depuis Eusèbe jusqu'aux temps contemporains, et donner au monastère de Philibert sa place dans une histoire de l'Église universelle. Or la lecture de cette *Vie de Bathilde* révèle une collection d'anachronismes en forme de roman, sans lien avec la tradition hagiographique antérieure pourtant nourrie sur Bathilde, et sans utilisation du *Liber Historiae Francorum* (*LHF*).

Il ne s'agit pas ici de reprocher à l'hagiographe de ne pas écrire l'histoire comme un Moderne, en utilisant une documentation de première main, des sources vérifiées, etc. L'étonnement vient de l'écart patent entre ses buts avoués, ses moyens et ses résultats. Les spécialistes de l'hagiographie normande évoquent pourtant entre le X^e^ et le XII^e^ siècle un véritable savoir-faire en matière d'écriture de l'histoire par l'hagiographie, dans toutes les dimensions qu'on peut donner à cette expression : compétence dans la collecte et la copie de dossiers carolingiens[6], création d'une narration continue à partir de dossiers hagiographiques ponctuels[7], élection du genre hagiographique pour parler du passé dans un contexte idéologique tendu[8]. Felice Lifshitz voit même dans l'hagiographie rouennaise une écriture « de nature historiographique c'est-à-dire politique »[9]. La conclusion qui s'impose quand on compare les résultats obtenus par l'hagiographe de Bathilde et ces observations sur l'écriture hagiographique en Normandie aux XI^e^ et XII^e^ siècles, est que l'anonyme est un Parisien arrivé à Jumièges dans les bagages de Philippe Auguste, et le représentant d'une nouvelle mode capétienne en matière d'hagiographie – de la tragédie, du sentiment, de l'exemplarité, de la littérature en somme, mais plus d'histoire. Reste que, pour transformer cette conclusion en certitude, il faudrait avoir une vision globale de

4. Rouen, bib. mun., ms. 1132 [Y 15], fol. 3-12. H. Omont, *Catalogue général*…, p. 281 ; A. Poncelet, « Catalogus codicum… », p. 219 ; G. Huet, « La légende des énervés… », p. 198-199.

5. Le noyau historiographique de la fin du XII^e^ siècle ou du début du XIII^e^ siècle contient la *Chronique* d'Eusèbe (fol. 13-72), la *Chronique* de Jérôme (fol. 72-76v), la *Chronique* de Prosper (fol. 76v-80v), la *Chronique* de Sigebert de Gembloux (fol. 80v-185v), la *Chronique* de Robert de Torigni continuée (fol. 185v-216), un décompte chronologique entre la naissance de Jean le Baptiste et l'année 874 dit *Annales* de Jumièges (fol. 216v-221v), puis, après une lacune (années 875-1172), leur reprise pour les années 1172-1175 (fol. 222-230). Ces annales ont été éditées par J. Laporte, *Annales de l'abbaye Saint-Pierre de Jumièges*, Rouen, Lecerf, 1954.

6. Voir la contribution de Lucile Trân-Duc dans le présent volume.

7. M. Arnoux, « Les premières chroniques de Fécamp : de l'hagiographie à l'histoire », in *Les saints dans la Normandie médiévale* (actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 26-29 septembre 1996), P. Bouet et F. Neveux (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 71-82.

8. J. Le Maho, « La production éditoriale à Jumièges vers le milieu du X^e^ siècle », *Tabularia « Études »*, « Jumièges, foyer de production documentaire », 2001, p. 11-32, https://doi.org/10.4000/tabularia.2019.

9. F. Lifshitz, « The Politics of Historiography. The Memory of Bishops in Eleventh-Century Rouen », *History and Memory*, n° 10-2, 1998, p. 120.

l'écriture hagiographique en Normandie ducale. Quels sont les modèles, les pratiques, les réflexes, d'un hagiographe anonyme qui se met au travail ?

Définition de l'hagiographie historiographique du IXe siècle : l'exemple de la *Vie* de saint Ouen (*BHL* 751)

Comme d'autres régions des royaumes carolingiens, la Normandie d'avant Rollon a été touchée par l'historicisation de l'écriture hagiographique caractéristique du IXe siècle. La réécriture de la *Vie* de l'évêque de Rouen saint Ouen permet de définir ce phénomène avec précision. Une première *Vie* d'Audoenus / Ouen (mort en 684) avait été écrite avant le milieu du VIIIe siècle[10]. Or elle est réécrite dès le IXe siècle, toujours dans la province de Rouen[11]. La réécriture fonde la situation politique et patrimoniale de l'évêché sur le récit du passé[12] et corrige selon les idéaux carolingiens ce que la carrière d'Ouen pouvait avoir de choquant[13]. Dans le champ intellectuel et non idéologique, la même réécriture provoque une historicisation du discours.

Cette historicisation se manifeste d'abord par l'ajout de dates selon l'ère de l'Incarnation et le calcul de durées. L'hagiographe du IXe siècle précise à quelle date Ouen et Éloi ont été consacrés évêques, détail inconnu ou insignifiant pour la première *Vita* :

> Le même jour à Rouen, l'un et l'autre furent institués ensemble, saint Ouen archevêque de cette cité et Éloi évêque de Noyon, l'an de l'Incarnation du Seigneur 635, tandis que le très bienheureux souverain pontife, le pape Martin, était dans la deuxième année de son pontificat sur l'Église romaine, et que le roi Clovis, fils de Dagobert, était à cette époque à la tête du royaume des Francs pour la troisième année, la veille des ides de mai, le dimanche qui précède les Rogations[14].

---

10. *Vita Ia s. Audoeni*, *BHL* 750, W. Levison (éd.), in *MGH SRM*, 5, Hanovre – Leipzig, 1910, p. 553-567. M. Heinzelmann, « L'hagiographie mérovingienne. Panorama des documents potentiels », in *L'hagiographie mérovingienne à travers ses réécritures*, M. Goullet, M. Heinzelmann et C. Veyrard-Cosme (dir.), Ostfildern, Thorbecke, 2010, p. 27-82, p. 70, n. 190.
11. *Vita IIa s. Audoeni*, *BHL* 751, G. Cuypers (éd.), *AASS*, *Aug.* IV, Anvers, 1739, col. 810-819. Le même texte se lit dans le manuscrit du XIe siècle de Saint-Ouen (Rouen, bib. mun., ms. 1406, fol. 91-109). Cette réécriture est devenue la norme rouennaise selon F. Lifshitz, « The *Acta archiepiscoporum Rotomagensium*. A Monastery or Cathedral Product ? », *Analecta Bollandiana*, no 108, 1990, p. 337-347 et L. Trân-Duc, « Enjeux de pouvoir dans le Livre Noir de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen », in *Hagiographie, idéologie et politique au Moyen Âge en Occident*, E. Bozóky (dir.), Turnhout, Brepols, 2012, p. 199-210.
12. Elle règle notamment les relations entre la cathédrale et des établissements monastiques de la province, rappelant le statut et/ou l'origine de leurs biens fonciers (*Vita IIa s. Audoeni*, § 24-30, col. 815-816). Elle fait état d'un privilège d'immunité reçu par l'Église de Rouen du roi Thierry III (*ibid.*, § 35, col. 817).
13. Le premier biographe d'Ouen sait qu'il a été choisi comme évêque par le roi (*Vita Ia s. Audoeni*, chap. 7, p. 558). Le deuxième biographe invente une diatribe contre la simonie qu'Ouen adresse au roi Clovis II et aux grands (*Vita IIa s. Audoeni*, § 13, col. 813) et souligne qu'il fut élu archevêque de Rouen *clero et populo*, avec le consentement du roi et des grands (*ibid.*, § 14, col. 813).
14. « *Siquidem uno sub die apud Rothomagum ambo pariter ordinati sunt, sanctus Audoënus ejusdem urbis archiepiscopus, Eligius vero Noviomagensis episcopus, anno Dominicæ incarnationis sexcentesimo tricesimo*

La même *Vita II*[a] ajoute aux synchronismes de la *Vita I*[a] le décompte précis des années régnales[15]. Ces décomptes prouvent que l'hagiographe dispose d'une chronologie suivie de l'épiscopat d'Ouen, construite en mettant côte à côte le *Liber Historiae Francorum*, le *Liber pontificalis* et une liste épiscopale de Rouen (l'effort de reconstitution chronologique a d'ailleurs porté au-delà du seul épiscopat d'Ouen[16]). Il conclut par une imitation du *Liber pontificalis* :

> Ouen dirigea l'Église de Rouen quarante-trois ans, trois mois, dix jours. Il mourut pour rejoindre le Seigneur âgé de 90 ans, le neuf des calendes de septembre, un dimanche ; c'était en l'an de l'Incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ 678[17].

La même historicisation s'entend aussi d'une imitation du propos historique. L'hagiographe montre dans son prologue qu'il a conscience de l'importance de la chronologie pour l'intelligence du Plan de Dieu. Le premier hagiographe avait construit son prologue autour d'un tableau métaphorique des différents visages de la sainteté, dans un présent d'éternité : Dieu remplit son jardin de fleurs variées, et l'Église se réjouit également de la splendeur des roses, de la blancheur des lys et du parfum des violettes[18]. Le deuxième hagiographe reprend l'idée de la diversité, mais en fait le signe d'une adéquation des figures de sainteté avec un dessein divin dans l'histoire :

> Le tout-puissant Créateur du monde ponctua l'orbe céleste d'étoiles nombreuses et cependant diverses ; de la même façon, il ne cesse pas de faire resplendir l'Église qui est encore en train d'accomplir son pèlerinage sur terre comme par quelques luminaires[19].

---

quinto, pontificatum agente Romanæ ecclesiæ summo præsule beatissimo Papa Martino, anno secundo, porro Clodovei regis, filii Dagoberti, qui tunc regni Francorum apicem tenebat, anno tertio, pridie Iduum Maiarum, Dominico die ante lætanias » ; *Vita II*[a] *s. Audoeni*, § 20, col. 814.

15. L'incipit commun « C'était à l'époque de Clotaire [II] » (« *Temporibus Chlotharii / Lotharii* ») devient « il y avait une vingtaine d'années qu'il tenait le sceptre du royaume des Francs » (*ibid*., § 1, col. 810). Le décès d'Ouen, *regnante Theuderico et Chrodochilde regina* (*Vita I*[a] *s. Audoeni*, chap. 15, p. 563), est situé « la seizième année du règne de Thierry [III] » (*Vita II*[a] *s. Audoeni*, § 37, col. 818). Voir aussi la datation du pèlerinage à Rome d'Ouen, « la quatrième année du pontificat de Déodat » (*ibid*., § 31, col. 817). Il s'agit d'Adéodat (672-676) ; voir *Le Liber pontificalis*, L. Duchesne (éd.), Paris, De Boccard, 1981, vol. 1, p. 346.

16. À propos de Saint-Pierre de Rouen, l'hagiographe explique : « elle fut jadis construite par Clotaire I[er], roi des Francs, vers la 24[e] année de son règne, au moment où Flavius était l'évêque du siège de Rouen, soit en l'an de l'Incarnation du Seigneur 550 » (« *a primo Lothario rege Francorum olim est nobiliter constructa, sub anno circiter vicesimo quarto regni sui, pontificante sedem ejusdem ecclesiæ Rothomagensis Flavio episcopo, qui fuit anno Dominicæ incarnationis quingentesimo* » ; *Vita II*[a] *s. Audoeni*, § 41, col. 819).

17. « *Rexit autem Rothomagensem ecclesiam annos quadraginta et tres, menses tres, et dies decem. Nonagenarius migravit ad Dominum, sub die nono Kalendarum Septembrium, Dominica ; qui erat annus Incarnationis Domini nostri Jesu Christi sexcentesimus septuagesimus octavus* » ; *Vita II*[a] *s. Audoeni*, § 37, col. 818.

18. « *alii rutilant ut rosae inter spinas, alii ut lilia candent in virgolis, alii redolent ut violae inter nemoris* » ; *Vita I*[a] *s. Audoeni*, prologue, p. 553.

19. « *Conditor mundi omnipotens Deus sicut sphæram cælestem multis, sed diversis distinxit sideribus, ita Ecclesiam adhuc in terris peregrinantem, quasi quibusdam luminibus radiare non desinit* » ;

Dans le développement, l'hagiographe s'essaie au dévoilement des effets et des causes, commentant les événements comme les châtiments d'un jugement divin[20]. Il distribue le blâme et l'éloge entre les souverains mérovingiens, s'inscrivant dans la longue tradition qui veut que le récit du passé serve d'exemple : l'infâme Brunehaut est associée à l'hérésie simoniaque (*Vita II[a] s. Audoeni*, § 13, col. 813) tandis que le pieux Dagobert a l'intelligence de savoir s'entourer de saints conseillers[21].

L'historicisation surtout repose sur l'utilisation de nombreuses sources écrites, que l'hagiographe résume ou cite : il a en effet éprouvé le besoin de compléter son information. Il était par exemple question dans la première *Vie* des travaux d'Ouen en faveur de la paix civile menacée (chap. 13, p. 562). Comme W. Levison l'a bien vu, le deuxième hagiographe va chercher dans le *Liber Historiae Francorum* de quoi donner à la guerre civile un contenu plus concret, l'incarnant dans l'ambition de Gislemar contre son père Waratto :

> L'illustre Warato possédait alors dans le palais de ce roi la charge de maire. Il avait un **fils nommé Gislemar, énergique et dynamique** mais **implacable, aux agissements sans pitié, capable de comploter contre son père. Ouen**, l'homme de Dieu, l'exhorta à maintes reprises à mettre un terme à ses agissements contre son père ; mais lui ne **tint pas compte** de ces avertissements salutaires : il laissa libre cours à la méchanceté de ses complots jusqu'à ce qu'il eut dépossédé son père de l'honneur qui lui appartenait. De là qu'il fut bientôt **frappé par Dieu** comme l'homme de Dieu le lui avait **annoncé** : sa vie sans aucun mérite trouva une fin méritée[22].

Le même hagiographe s'est informé sur Colomban, qui fut l'hôte des parents de saint Ouen. Il n'ajoute pas à son nom une liste de vertus, mais des précisions géographiques, topographiques et historiques, et renvoie à la source écrite qui les

---

Vita II[a] s. Audoeni, col. 810. Plus typique encore que la topique des étoiles, le thème du *non desinit* pour qualifier l'action divine est une constante du discours hagiographique historicisé du IX[e] siècle.

20. Une sécheresse qui a frappé l'Espagne pendant sept ans était comme le glaive suspendu au-dessus des têtes de ce peuple pécheur ; *ibid.*, § 15, col. 813. Le premier hagiographe avait simplement constaté la durée de la sécheresse, et la bonté d'un Dieu capable d'envoyer Ouen pour qu'elle cessât ; *Vita I[a] s. Audoeni*, chap. 7, p. 558.

21. « À tout ce que suggérait l'homme de Dieu, ce roi prêtait volontiers l'oreille : c'est la raison pour laquelle il fut plus fort que tous ses ennemis et eut plus de succès que tous les rois des Francs ses prédécesseurs » (« *Ipse autem rex supradictus, aurem Dei Viro libenter in omnibus, quæ suasit, accommodabat. Quapropter et cunctis hostibus extitit fortior, et omnibus Francorum regibus, qui ante se regnaverunt, felicior* » ; *Vita II[a] s. Audoeni*, § 6, col. 811).

22. « *Tunc in palatio supradicti regis majus dogma* [*sic* pour *maiordominatum*] *retinebat vir illuster, nomine Vuarato, cui erat* ***filius efficax****, et* ***industrius****, fe**r**us tamen* ***animo****, **acer**bus* ***moribus****, atque* ***insidiator patris****, **nom**ine* ***Gislemarus****. Quem vir Domini* ***Audoënus*** *ut a patris sui insectatione cessaret, crebra admonitione coërcuit. Cujus ille salutaria monita* ***contem****nens, a malitiæ suæ insidiis non se cohibuit, donec patrem proprio honore privavit. Unde non multo post, sicuti ei a Viro Dei fuerat* ***prædic****tum,* ***percussus a Deo****, indignissimam vitam digna morte finivit* » ; *ibid.*, § 35, col. 817, les mots repris au *LHF* (chap. 47) sont en gras.

garantit[23]. Plus remarquable encore, il apporte des informations contextuelles, dont ce *compendium* historique, absent de la *Vie* précédente, sur l'hérésie monothélite :

> Sur ce, après la mort du très-chrétien roi Dagobert, son fils nommé Clovis [II] lui succéda sur le trône ; au début de son règne, une hérésie répugnante souilla presque tout l'Orient, au point qu'elle pervertit Paul en personne, patriarche à la tête de Constantinople, mais aussi l'évêque d'Alexandrie par son enseignement dévoyé. Cette hérésie pestilentielle affirmait en effet que notre Seigneur Jésus-Christ n'avait pas reçu de la Vierge Marie une chair véritable. Ce Paul et tous les autres partisans de cet enseignement malheureux, avec l'autorité encore de l'empereur Constantin III, neveu d'Héraclius, écrivirent au bienheureux pontife romain Martin, dans le but qu'il adoptât ces positions et y souscrivît ; mais, au comble du dégoût, il refusa de goûter à cette suggestion mortifère et affirma que, quand bien même le monde entier aurait choisi de suivre ces enseignements étrangers et éloignés de la foi, on ne pourrait pas, ni par des menaces ni par des caresses, ni par la mort même, le détourner le moins du monde de la doctrine évangélique et apostolique[24].

Si l'hagiographe est bien l'auteur de cette notice, il a dû combiner des informations disponibles dans le *Liber pontificalis*[25] et dans l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre (VI, 4), d'après des synchronismes présents dans le *Chronicon universale*[26]. Loin d'être seulement une adaptation idéologique de la première *Vie* aux exigences de son temps, sa réécriture dénote l'aisance intellectuelle d'un auteur qui a une claire vision de la chronologie, une conscience historique et des lectures qui lui permettent d'esquisser un contexte large autour de saint Ouen. La Normandie n'est pas l'épicentre majeur du phénomène d'historicisation qui touche l'hagiographie au cours du IX^e^ siècle, mais elle n'est pas à l'écart du phénomène, sensible à Rouen comme à Fontenelle.

---

23. « Celui qui veut connaître l'enseignement de cet homme et la beauté de sa vie les trouve dans le livre qui a publié sa vie et ses mœurs dans une langue relevée » (« *Cujus viri doctrina, vel vita qualis fuerit, qui scire desiderat, ex libro qui vitam, moresque ejus ornato edisserit sermone scire poterit* » ; *Vita II^a^ s. Audoeni*, § 2, col. 811).

24. « *Interea defuncto rege Dagoberto Christianissimo, filius ejus successit in regnum, nomine Clodoveus ; in cujus regni exordio hæresis infanda totum pene fœdavit orientem ; in tantum, ut ipsum patriarcham Paulum Constantinopolitanæ urbi præsidentem, nec non et Alexandrinum antistitem perverso dogmate perverteret. Asserebat enim eadem pestis Dominum nostrum Jesum Christum non veram carnem ex virgine assumpsisse Maria. Quæ cum ab ipso Paulo et cæteris infausti dogmatis assertoribus cum auctoritate etiam Constantini imperatoris tertii, nepotis Heraclii, beato Martino pontifici Romano scripta dirigerentur, quatenus et ipse ad hæc consentiret, atque subscriberet, gustum mortiferæ persuasionis summa execratione respuit, dicens : Si totus mundus dogmata peregrina, et a fide aliena sequi maluisset, se nec ullis minis vel blandimentis, nec ipsa morte a doctrina euangelica, et apostolica ullatenus evelli posse* » ; *ibid.*, § 10, col. 812.

25. Sur le pape Martin, voir *Le Liber pontificalis*, vol. 1, p. 336-337.

26. *Chronicon universale-741*, G. Waitz (éd.), in *MGH SS* 13, Hanovre, 1881, p. 4-19 (15).

Corpus hagiographique normand : définition et dénombrements

L'enquête dont on présente ici les premiers résultats consiste à qualifier le devenir de ce phénomène dans la Normandie ducale. Elle ne repose pas sur l'analyse idéologique de l'hagiographie en prose, c'est-à-dire sur les effets qu'un texte hagiographique pourrait avoir sur les représentations ou les convictions d'un public à définir. Elle se place dans l'atelier des hagiographes pour qualifier leur culture historique – armature chronologique et lectures – et leurs méthodes – documentation et principes épistémologiques. Les moyens d'une telle enquête sont quantitatifs, puisqu'on veut peser les compétences en histoire de quelques générations d'hagiographes, la plupart anonymes. En attendant que le ReTeHNor[27] devienne l'outil en libre accès qu'on attend pour l'hagiographie normande, il faut partir de la liste des sources relatives aux saints normands établie par Pierre Bouet en 1996[28] : après tri des *Vies* abrégées[29] et des pseudo-*Vies*[30], restent cinquante *Vies* en prose écrites entre 900 et 1200 environ en Normandie, pour trente-huit saints différents. Dix-huit relèvent de l'écriture contemporaine habituelle à l'hagiographie : des hagiographes du XII^e^ siècle écrivent voire réécrivent les *Vies* de treize saints, en majorité des moines et des ermites, qui ont vécu entre la fin du XI^e^ et leur XII^e^ siècle[31]. C'est la distance chronologique qui permet au disciple d'écrire la *Vie* de son maître, ou à n'importe quel hagiographe de trouver des témoins vivants. Cette tendance est aussi ancienne que l'hagiographie

27. L. Vangone, « Le ReTeHNor : un répertoire numérique de l'hagiographie latine de Normandie », *Tabularia « Études »*, « Les sources des mondes normands à l'heure du numérique », 2018, p. 1-17, https://doi.org/10.4000/tabularia.3167. Ces pages ont été écrites avant la parution du volume 8 d'*Hagiographies. Histoire internationale de la littérature hagiographique latine et vernaculaire en Occident des origines à 1550*, M. Gaillard et M. Goullet (dir.), Turnhout, Brepols, 2020, où figurent à présent L. Trân-Duc, « L'écriture hagiographique dans le diocèse de Rouen (env. 750-950) », p. 261-286 et J.-C. Poulin, « L'hagiographie de Basse Normandie (env. 750-950) », p. 287-309.

28. P. Bouet, « Bibliographie. Sources relatives aux saints normands », in *Les saints dans la Normandie médiévale*, p. 305-323.

29. Par exemple, la *Vie* de Manvieu, évêque de Bayeux, n'existe en édition qu'à l'état de leçons dans un bréviaire (*Vita s. Manvaei*, *BHL* 5220, G. Henskens (éd.), *AASS*, *Mai*. VI, Anvers, 1688, col. 767-768).

30. Je désigne ainsi la tradition sur saint Waningue, fondateur du monastère de Fécamp. C. Labbé, *La Vie de St Vaneng, confesseur, fondateur de l'abbaye de Fécan et patron de la ville de Ham en Picardie*, Paris, F. et P. Delaulne, 1700, p. 182-189, explique que le saint est l'objet de quatre *Vies* ; J. Howe, « SHG VIII. The Hagiography of Saint-Wandrille (Fontenelle) (Province de Haute-Normandie) », *Beihefte der Francia*, n° 52, 2001, p. 127-192 (p. 129, n. 9), explique qu'il s'agit d'extraits pris au *Libellus de revelatione, aedificatione et auctoritate Fiscannensis monasterii*, A. du Monstier (éd.), in *Neustria Pia*, Rouen, Berthelin, 1663, p. 193-215 (repris dans *PL*, 151, col. 699-724). Même si les extraits circulent comme autant d'*exempla* voire de *Vies* autonomes, il n'est pas possible de les étudier sous l'angle de l'écriture historique au même titre que les autres.

31. Adjuteur (*BHL* 81), Haimon de Savigny (*BHL* 3752-3753), Anastase, ermite de Tombelaine (*BHL* 405-406), Anselme de Cantorbéry (*BHL* 525), Bernard de Tiron (*BHL* 1251), Gautier, abbé de Saint-Martin de Pontoise (*BHL* 8798 et 8796), Geoffroy, abbé de Savigny (*BHL* 3285), Guillaume Firmat (*BHL* 8914), Herluin du Bec (*BHL* 3836-3837), Hildeburge, épouse de Robert d'Ivry (*BHL* 3916), Lanfranc de Cantorbéry (*BHL* 4719-4722), Pierre d'Avranches (*BHL* 6689), Vital de Savigny (*BHL* 8707).

elle-même ; on peut parler de norme, soutenue par l'intention édifiante de certains hagiographes, qui savent qu'un exemple récent suscite plus facilement la conversion. Comme le dit l'auteur anonyme de la *Vie* de saint Aquilin, évêque d'Évreux – bien qu'il parle en l'occurrence d'un saint contemporain du roi Clovis [II] :

> [Dieu donne l'exemple de saints dans différents états de vie] et ils ne viennent pas seulement des jours d'autrefois, mais encore de l'époque actuelle, pour que, remis debout par de si grands remèdes, nous ne nous laissions abattre ni engourdir par nulle excuse[32].

Écrire la vie de saints contemporains est donc une exigence pastorale. Pour trente-deux *Vitae* cependant – soit les deux tiers de la production de la Normandie ducale –, ce sont des saints d'un passé lointain qui ont été les sujets retenus. La répartition chronologique est encore plus intéressante : au cours des X^e^ et XI^e^ siècles, les hagiographes normands écrivent vingt-quatre *Vies*, mais jamais à propos d'un saint contemporain. Il faut attendre le XII^e^ siècle pour retrouver une proportion plus classique (vingt-six *Vitae*, dont dix-huit pour un saint contemporain). Autrement dit, les *Vies* des X^e^ et XI^e^ siècles ont toutes pris le passé lointain pour contexte, soit le passé inaccessible par le seul témoignage oral. En se fondant sur ces seuls décomptes, on pourrait être tentés de conclure que les X^e^ et XI^e^ siècles voient s'affirmer l'hagiographie à tendance historiographique, moins évidemment pastorale ou édifiante que celle du XII^e^ siècle, et qui implique le recours à des sources écrites.

Ce serait une conclusion hâtive. La distance chronologique en effet relève parfois de l'indifférence[33], parfois d'un synchronisme dont on peine à comprendre l'intérêt[34], parfois d'une interprétation plus idéologique que chronologique[35], et souvent de la mobilisation de l'Antiquité de pacotille qui fait le fond des *Passions* épiques[36]. Le contexte antique dans huit *Vitae* normandes des X^e^-XI^e^ siècles est le décor où il est normal de voir apparaître un magistrat chargé de contraindre les chrétiens à vénérer

---

32. « *nec tantum ex antiquis diebus, sed etiam ex modernis temporibus, quatenus torpore nullius excusationis deprimamur, qui tantis remediis erigimur* » ; *Vita s. Aquilini*, B. Bossue (éd.), *AASS*, *Oct*. VIII, Bruxelles, 1853, chap. 5, col. 506.

33. Aucun ancrage chronologique précis dans la *Vita s. Cerenici*, *BHL* 7590, G. Henskens (éd.), *AASS*, *Mai*. II, Anvers, 1680, col. 162-165, qui est seulement renvoyé à une sorte de passé lointain ; je prépare une étude complète du dossier de saint Céneri, qui permettra de mieux situer cette *Vie* dans un dossier complexe.

34. Mention du roi Edmond d'Angleterre au début de la *Vita s. Clari*, *BHL* 1826, A. Poncelet (éd.), *AASS*, *Nov*. II-1, Bruxelles, 1894, col. 451-453.

35. Faire d'Hugues de Rouen le fils de Charlemagne fait de sa *Vita* un texte ancré dans un passé carolingien, sans que ce soit le contexte historique qui intéresse l'hagiographe. *Vita s. Hugonis*, *BHL* 4032a, éditée dans J. van der Straeten, « Vie inédite de S. Hugues évêque de Rouen », *Analecta Bollandiana*, n° 87, 1969, p. 215-260.

36. *A fortiori* quand une authentique *Passion* épique entre dans le corpus normand, comme c'est le cas de la *Passion* de Dorothée, *BHL* 2323, J. Bolland (éd.), *AASS*, *Febr*. I, Anvers, 1658, col. 773-776, transposée pour Honorine dans un manuscrit du Bec du XII^e^ siècle (Paris, BnF, ms. lat. 12605, fol. 22-25).

les dieux païens et de les exécuter en cas de refus ; c'est un contexte dramatique et non historique. Cette Antiquité se peuple de lieux communs – des païens crédules ou agressifs, un temple à détruire, un contexte agonistique paroxystique, un préfet, un interrogatoire à l'antique[37]. Les huit *Vies* qui mobilisent ce décor type témoignent de l'existence d'une représentation partagée sur l'Antiquité tardive comme temps des persécutions. Ce n'est pas une Antiquité connue par l'histoire. L'absence des noms Dèce, Néron, Dioclétien ou Constance est notable – on voit seulement passer un préfet Maximianus dans le dossier de Germain d'Écosse.

Restent vingt *Vies* qui placent leur saint sous un roi mérovingien ou sous Egidius *rex Romanorum*. Dans tous les cas, il s'agit de présenter un ordre chrétien favorable, sans critique de la royauté mérovingienne[38]. Les rois cités ne sont pas ceux qui ont le plus retenu l'attention de l'historiographie franque – Clovis, Clotaire II, Dagobert I^er^ – mais des rois actifs en Neustrie ; les hagiographes font donc allusion à un passé imaginaire mais vraisemblable[39].

Avant d'interpréter cette situation, on peut donc qualifier le corpus des *Vies* de la Normandie ducale comme présentant une production régulière, sans hiatus, avec une accélération de l'écriture au XII^e^ siècle. À l'intérieur du genre hagiographique, le même corpus est marqué par une spécialisation rigoureuse : les *Miracula* et les *Translationes* parlent des événements contemporains, les *Vies* n'évoquent qu'un passé révolu. Ce passé est antique et mérovingien ; il est connu par des moyens sans rapport avec la tradition hagio-historiographique du IX^e^ siècle : à l'exception de la *Vie* de Clotilde[40], dont on s'est beaucoup demandé si elle est normande ou non, ces *Vitae* n'intègrent ni textes historiographiques ni documentation d'archives, d'où une chronologie incertaine. C'est cette méthode d'écriture qu'il convient de qualifier pour commencer.

---

37. L'esprit de reconstitution historique se trouve notamment dans la *Vie* de l'évêque d'Évreux saint Aquilin (*Vita s. Aquilini*, *BHL* 655, p. 505-510). La *Vie* de saint Germain d'Écosse mentionne des *fana* tout aussi évocateurs (*Vita s. Germani*, *BHL* 3452, J. Bolland (éd.), *AASS*, *Mai*. I, Anvers, 1680, col. 261-269).

38. La critique de Brunehaut au début de la *Vie* de saint Hélier de Jersey est en fait ordonnée à l'éloge du roi Childebert III (*Vita s. Helerii*, *BHL* 3797, G. Cuypers (éd.), *AASS*, *Iul.* IV, Anvers, 1725, col. 148-152).

39. Cités une fois : Clovis I^er^, Clotaire II, Clotaire III, Childéric II, Chilpéric II ; cités deux fois ou plus : Childebert I^er^, Clotaire I^er^, Clovis II, Childebert IV, sans doute avec une confusion avec un homonyme dans le cas de ce dernier. Dans tous les cas, ces rois ont régné sur le royaume franc de Paris-Orléans ou sur la Neustrie.

40. *Vie* de sainte Clotilde, *BHL* 1785, B. Krusch (éd.), in *MGH SRM*, 2, Hanovre, 1888, p. 342-348 (X^e^ siècle). Dernière mise au point sur l'origine controversée de la *Vita*, et arguments en faveur d'une rédaction dans la province rémoise, dans J. Audebrand, « La promotion d'une idéologie carolingienne autour de la reine Gerberge (milieu du X^e^ siècle) », *Genre & Histoire*, n° 23, 2019, http://journals.openedition.org/genrehistoire/4150. À cause d'une information défaillante de l'hagiographe sur les légendes rémoises, je pense plutôt à un clerc rouennais de l'entourage pro-carolingien de l'évêque Hugues de Rouen, ancien moine de Saint-Denis, au moment de la prise du pouvoir en Normandie de Louis IV d'Outremer (943-945).

Une chronologie symbolique et non scientifique

Un synchronisme liminaire sans valeur chronologique

Les *Vies* commencent régulièrement par un synchronisme : « Clotaire, fils du roi Chilpéric, était environ dans la vingtième année de son règne », quand naquit Ouen selon l'incipit de sa troisième *Vie*[41]. Dans la majorité des cas, le souverain ne joue par la suite pas de rôle dans la narration. La deuxième *Vie* de Loup, évêque de Bayeux (*BHL* 5078), attaque crânement par « Loup, cet homme d'une admirable sainteté, vécut donc à l'époque où Egidius, roi des Romains, régnait en Gaule »[42], mais Egidius n'y fera aucune autre apparition.

Présent dans cinq *Vitae*, « Childebert » est le roi le plus souvent nommé, sans doute au prix d'une confusion entre Childebert I^er^ et Childebert III-IV. Lô, dit l'incipit de sa *Vie*, vit sous Childebert, et son élection épiscopale est heureusement confirmée par le roi qui a bénéficié pour l'occasion d'une apparition angélique. Un *libellus* de l'Église de Coutances pour l'office de saint Lô consacre une antienne à chanter ce synchronisme liminaire : « C'était à l'époque où Childebert tenait excellemment les rênes du royaume, selon la crainte de Dieu et la loi des rois des Francs ses prédécesseurs »[43]. Childebert est peut-être un roi mérovingien réel ; il incarne cependant ce qu'on attend d'un roi idéal bien plus qu'un comportement historiquement avéré. Grâce à la succession de deux *Vies*, le dossier de saint Marcoul permet de mesurer des nuances dans cette idéalisation de la royauté mérovingienne. Elle est totale dans la première *Vie* de Marcoul, qui vit sous le règne du « roi très chrétien Childebert »[44]. Pour obtenir le don de Nanteuil, Marcoul est pressé par un ange d'aller trouver « le roi Childebert qui ne cesse pas de pratiquer le culte divin et trouve ses délices dans la compagnie des serviteurs de Dieu »[45]. Childebert est un « roi vénérable »[46], qui confesse volontiers : « Je suis disposé à faire tous les efforts pour accomplir les volontés du Seigneur, quelles qu'elles soient,

---

41. « *Regnante Lothario, Hilperici regis filio, anno regni ejus fere vicesimo* » ; *Vita III^a^ s. Audoeni*, *BHL* 752, § 3, éditée par E.-P. Sauvage dans « Vita S. Audoeni Rotomagensis episcopi auctore anonymo », *Analecta Bollandiana*, n^o^ 5, 1886, p. 76-146 (78).
42. « *Fuit igitur, tempore quo Egidius rex Romanorum regnabat in Galliis, vir ammirandae sanctitatis Lupus nomine* » ; incipit de la *Vita et translatio s. Lupi*, *BHL* 5078 ; J. Lair, « Études sur les origines de l'évêché de Bayeux », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXIV, 1863, p. 309-323. *BHL* 5076 commençait par le pontificat de Rufinien, mais citait déjà Egidius, *rex Romanorum*.
43. « *Eo tempore quo Childebertus obtime et secundum Dei timorem sanctionemque priorum regum Francorum regni* [*reni a. c.*] *regebat habenas* » ; incipit de la *Vita s. Laudi*, *BHL* 4728 ; Paris, BnF, ms. lat. 5283, fol. 188.
44. « *Beatissimus igitur Marculphus, regnante jam Childeberto christianissimo rege, in partibus Neustriæ illis temporibus commorabatur* » ; *Vita I^a^ Marculfi*, *BHL* 5266, G. Henskens (éd.), *AASS*, *Mai*. I, Anvers, 1680, § 2, col. 71.
45. « *Surge nunc quantocius, et perge ad regem Childebertum ; qui semper divino cultui deditus, famulorum Dei præsentia admodum delectatur* » ; *ibid.*, § 4, col. 72.
46. *Ibid.*, § 6, col. 72.

telles qu'elles m'ont été révélées par son serviteur [Marcoul] »[47]. La *Vita* le présente en vérité comme un saint roi inspiré par Dieu[48]. La deuxième *Vie* de saint Marcoul raconte les mêmes événements, mais dans une tonalité mineure qui ressemble à une leçon politique. Le saint s'adresse au roi :

> Bien que tu l'emportes en dignité et que tu sièges sur le trône de la majesté royale, tu sais que tu es un mortel parmi d'autres, tu ne méprises pas, gonflé d'orgueil, ceux qui te sont soumis, mais, dans une tranquille humilité, tu te tiens sur un pied d'égalité avec eux, sachant que vous partagez la même nature. Tu as raison de garder en mémoire ce mot de la Sagesse : « Les peuples t'ont fait prince, ne t'élève pas mais sois parmi eux comme l'un des leurs » [Sir 32,1][49].

Le passage entier reste un éloge, potentiellement acide pour les princes contemporains. Puisque c'est la méthode d'écriture des hagiographes qui importe ici, il faut noter que Childebert n'arrive pas dans la *Vie* parce que l'hagiographe a lu un acte de fondation conservé dans les archives de Nanteuil qui le mentionnerait – le roi est un contexte, un symbole et l'occasion d'une leçon.

Les *Vitae* normandes ne donnent paradoxalement pas de sens chronologique au synchronisme liminaire : « sous Clotaire », disent-elles, mais l'information n'est pas traduite en date. L'indifférence à la chronologie de l'hagiographie normande a frappé tous les hagiologues, qui parlent éventuellement d'incompétence : Jean Bolland a des mots assez durs contre l'hagiographe de saint Germain évêque, qui fait vivre en même temps l'empereur Jovinien et saint Germain d'Auxerre, puis son Germain d'Écosse et saint Séverin de Cologne – on est dans une Antiquité tardive à deux siècles près[50] ; saint Vigor est formé dans une abbaye fondée un siècle après l'époque à laquelle il est censé avoir vécu[51] ; saint Hélier est situé après la mort de Brunehaut (613), sous le roi Childebert (mort en 558)[52] ; saint Sever garde les troupeaux d'un roi Corbenecus sans

47. « *Totis nisibus paratus sum adimplere quæcumque mihi Dominus per te famulum suum voluit manifestare* » ; *ibid.*, § 7, col. 72.

48. Le roi « tressaille d'une immense joie qui emplissait tout son cœur » (« *immenso gaudio totis repletus visceribus* ») à l'arrivée de Marcoul, qui constate que la clémence bienveillante du roi à son égard est le résultat d'une inspiration divine (« *clementiam Regis divinitus erga se intelligens esse benevolam* » ; *ibid.*, § 6, col. 72).

49. « *qui licet et dignitate præcellas et in solio regalis majestatis resideas, tamen te unum esse mortalium considerans, non superbia tumidus subjectos despicis, sed humilitate tranquillus, utpote eis natura similis, coæquaris ; bene utique memor illius dicti Sapientis "Principem populi te constituerunt, noli extolli, sed esto in eis unus ex eis"* » ; *Vita II[a] s. Marculfi*, § 6, col. 76.

50. *Vita s. Germani*, *BHL* 3452, J. Bolland (éd.), *AASS*, *Mai*. I, Anvers, 1680, col. 261-269, voir n. b, § 1, col. 261 et n. e, § 15, col. 266.

51. Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, mentionnée dans les deux rédactions : *Vita* [*I[a]*] *emendatior s. Vigoris*, *BHL* 8612-8613, C. de Smedt (éd.), *AASS*, *Nov*. I, Paris, 1887, col. 297-303 et *Vita primigenia* [*II[a]*] *s. Vigoris*, *BHL* 8609-8611, *AASS*, *Nov*. I, Paris, 1887, col. 297-303. Le classement est celui de J. Howe, « The Date of the "Life" of St. Vigor of Bayeux », *Analecta Bollandiana*, n° 102, 1984, p. 303-312.

52. *Vita s. Helerii*, *BHL* 3797, G. Cuypers (éd.), *AASS*, *Iul*. IV, Anvers, 1725, col. 148-152 et § 9, col. 146-147 : « Du reste, l'auteur des Actes [d'Hélier] ne semble pas avoir été un spécialiste de la chronologie ».

existence historique[53]. Dans le même contexte à peu près, l'hagiographe d'Annobert de Morienval fait du saint un contemporain d'un « roi Childéric »[54] dont on ne saura pas s'il est le premier ou le deuxième. Le problème concerne aussi Aquilin d'Évreux à propos duquel Benjamin Bossue observe qu'il a fallu dédoubler un unique évêque pour pouvoir le faire vivre sous Clovis et sous Clovis II… L'agacement des hagiologues, bollandistes en tête, vient d'un malentendu structurel. Ils cherchent dans les *Vitae* les informations de l'histoire méthodique, alors que la mention initiale du roi mérovingien, on l'a compris, ne désigne pas, pour les hagiographes normands, une décennie mais un état institutionnel et une forme d'âge d'or.

Indifférence à la chronologie ou incompétence ?

Sans tomber dans le même travers, on ne peut que s'étonner de trouver des *Vies* hermétiques à l'ère de l'Incarnation. La datation selon l'ère de l'Incarnation s'apprend dans toutes les bonnes écoles occidentales à partir de l'œuvre de Bède le Vénérable. Après les années 780, l'ère de l'Incarnation sert aux hagiographes à faire coïncider des systèmes de datation relatifs – on l'a vu dans le dossier de saint Ouen. Or l'ère de l'Incarnation est absente de toutes les *Vitae* du corpus, au profit des dates relatives, années régnales et pontificales et intervalles : c'est recourir à une pratique désormais archaïque. Dans certains cas, on peut penser que c'est parce que la *Vie* du X^e^ siècle ne fait que répéter les informations de celle du VIII^e^ siècle, comme c'est le cas dans les deux *Vies* successives de saint Évroul. En fait, c'est le cas dans toutes les *Vies* étudiées, qu'il s'agisse ou non de réécritures. Il faut conclure que les hagiographes normands ne voient pas l'intérêt de tableaux de concordance chronologique du type de ceux qu'a utilisés le deuxième hagiographe d'Ouen ; et observer qu'ils ne donnent pas de dates selon l'ère de l'Incarnation parce qu'ils n'utilisent aucune source qui en mentionne, ni sources historiographiques carolingiennes, ni matériau diplomatique antérieur.

Le phénomène a été parfaitement observé par Joseph van der Straeten à propos du dossier complexe de saint Hugues, évêque de Rouen : les *Gesta* de Fontenelle vers 830, qui sont devenus la *Vita BHL* 4032[55], connaissent saint Hugues dans une chronologie précise, et avec des sources d'archives. La *Vita BHL* 4032a[56] rédigée un siècle plus tard[57] « s'appuie sur des données beaucoup plus fluides ; il n'y a pas trace de documents écrits […] par ses fantaisies, ses amplifications creuses [l'hagiographe] trahit la pauvreté de sa documentation »[58]. Pour Joseph van der Straeten, qui croit

53. *Vita s. Seueri ep. Abrincae*, *BHL* 7668, J. Bolland (éd.), *AASS*, *Febr.* I, Anvers, 1658, col. 188-192.
54. Extraits de la *Vita s. Alnoberti*, *BHL* 514, J. Mabillon (éd.), *Annales*, VI, Lucques, 1745, p. 595-597.
55. *Vita s. Hugonis*, *BHL* 4032, G. Henschen (éd.), *AASS*, *Apr.* I, Anvers, 1675, col. 844-845 ; c'est la version retenue par le Livre d'ivoire de Rouen.
56. J. van der Straeten, « Vie inédite de S. Hugues… », p. 232-260.
57. J. Le Maho, « La production éditoriale… », *contra* J. van der Straeten, « L'auteur des *Vies* de s. Hugues et de s. Aycadre », *Analecta Bollandiana*, n° 88, 1970, p. 63-73, qui date les deux *Vitae* d'avant 866.
58. J. van der Straeten, « Vie inédite de S. Hugues… », p. 223-224.

que les deux textes se succèdent à une génération d'intervalle, les attaques vikings sont responsables de ce tournant : ce qu'on savait avec certitude grâce à des sources écrites vers 830 se trouve plongé dans les limbes de la mémoire orale vers 860. Mais pour nous qui croyons avec Jacques Le Maho à la composition de la *Vie* de saint Hugues (*BHL* 4032a) vers 942-944, dans une communauté gemmétique en plein relèvement, nous devons conclure à un changement de paradigme ou de projet plus qu'à un déterminisme circonstanciel. L'absence de date n'est pas une question d'incompétence : le même hagiographe qu'« on surprend à inventer et à confondre les généalogies, la chronologie […] possède par ailleurs une formation littéraire non négligeable […], on le croirait volontiers écolâtre »[59].

La faible historicisation de l'hagiographie normande ne peut pas être mise mécaniquement en rapport avec une baisse globale du niveau d'instruction. Sans invoquer l'œuvre hagiographique de Fulbert de Rouen, dont on pourra toujours dire qu'elle est l'exception et non la norme, il est facile de s'en convaincre en lisant une *Vie* donnée au diacre saint Céneri, au diocèse de Sées. Une tradition locale, attestée dans le ms. lat. 5574 de la BnF (fol. 40-41), attache avant le XI^e^ siècle le culte d'un saint ermite *Serenicus* à la basilique Saint-Martin de Saint-Céneri-le-Gérei (Orne). Elle ne dit rien de l'époque à laquelle le saint a vécu. Or elle est amplifiée avant la fin du XII^e^ siècle pour donner l'actuelle *Vita s. Cenerici*, *BHL* 7590[60]. L'hagiographe veut ajouter à la tradition antérieure une datation, et se trompe :

> À cette époque [où *Serenicus* s'établit dans le Hiémois sur la Sarthe], Clotaire était à la tête tant des Gaulois que des Francs, roi très-chrétien et croyant profondément attaché au culte divin. Les noces l'avaient uni à Bathilde d'heureuse mémoire, sa très digne épouse, […] dont une foule de fidèles honore dignement le tombeau[61].

L'hagiographe croit donc que Clotaire III a épousé sa mère. Or il s'agit d'un auteur bien formé, qui écrit un honorable latin avec des passages de prose rimée. La réécriture de la tradition sur Céneri ne prouve pas l'abaissement d'un niveau de compétence, *a fortiori* l'impact désastreux des invasions normandes, mais que l'histoire au sens classique est sortie des domaines de formation ou d'attention des hagiographes, surtout par comparaison avec les auteurs du IX^e^ siècle.

---

59. *Ibid*., p. 229, et commentaire p. 236, n. 2, après que l'hagiographe a raconté la soumission de Tassilon par Charlemagne : « Tout ce récit de campagne militaire est du roman ».

60. *Vita s. Cerenici*, col. 162-165.

61. « *Tempore igitur illo Gallis et Francis rex præerat christianissimus vir Chlotharius, atque in divini cultus religione valde strenuus. Hujus inhærebat thalamis dignissima conjux beatæ memoriæ Bathildis* […] *cujus sepulcrum a fidelibus digna celebratione frequentatur* » ; *ibid.*, col. 163. G. Henschen a essayé de disculper l'hagiographe en expliquant qu'il fallait comprendre que Bathilde n'avait pas été unie *thalamis* – par le mariage – mais *regimini* – au gouvernement de son fils Clotaire III. Ce n'est pas une erreur du copiste puisqu'elle apparaît aussi dans le ms. 12 de la bibliothèque municipale d'Alençon (fol. 166).

Sens de l'histoire

Prologues et plan du Salut

Joseph van der Straeten, croyant qualifier une période de tourmente accidentelle, a qualifié en vérité un trait majeur de l'hagiographie normande des X^e^ et XI^e^ siècles : il s'agit pour une part notable d'une hagiographie savante. Parmi les indicateurs du niveau d'éducation et/ou d'ambition d'un hagiographe, le prologue est l'un des plus révélateurs. Pour écrire sa propre variation, l'auteur a le choix entre plusieurs prologues traditionnels, le prologue-préface auctorial à tonalité autobiographique[62], le prologue générique qui justifie l'utilité de l'hagiographie[63], le prologue statutaire qui inscrit le saint dans une catégorie de sainteté précise[64], types théoriques qui peuvent naturellement connaître des hybridations[65]. Le quatrième type de prologue qu'on pourrait appeler « historique » naît au cours du VIII^e^ siècle et remporte un succès certain durant tout le IX^e^ siècle. Il consiste à raconter l'histoire du Salut, avec des étapes plus ou moins récurrentes – Chute, Incarnation, Résurrection, Ascension, Pentecôte – avant que le saint ne soit manifesté au monde. À l'état résiduel – donc en dehors de nos décomptes –, cette présentation donne l'incipit de la *Vie* de saint Révérend de Bayeux :

> Après la Passion et la glorieuse Ascension du Seigneur au ciel, et après que les saints apôtres sont arrivés dans la patrie bienheureuse, vécut un homme à la vie vénérable, nommé Exupère que le Seigneur destina à la ville de Bayeux pour qu'il prêche aux païens, et l'établit premier évêque en ce lieu[66].

Dans l'hagiographie normande, la première *Vie* de saint Vigor de Bayeux donne un exemple représentatif de prologue historique :

> Gloire et honneur au Dieu Père tout-puissant, à son Fils Jésus-Christ, à l'Esprit Saint, Dieu véritable qui demeure dans la perfection de la Trinité, créateur et rédempteur du genre humain. C'est un devoir, mes frères, pour l'édification de notre sainte mère

62. Type de prologue auctorial : Fulbert, *Vita II^a^ s. Aichardi*, *BHL* 182d, L. Surius (éd.), *De probatis sanctorum historiis*, V, Cologne, 1574, p. 239-256.

63. Type de prologue générique en tête de la *Vita II^a^ s. Ebrulfi*, *BHL* 2377, J. Mabillon (éd.), *AASS OSB* I, Paris, 1668, p. 354-360.

64. Par exemple, le prologue de la *Vie* des saints Ravenne et Rasyphe en fait des apôtres-prédicateurs, *Vita et miracula ss. Ravenni et Rasiphi*, *BHL* 7089-7090, J.-B. du Sollier (éd.), *AASS*, *Iul.* V, Anvers, 1727, col. 390-392.

65. Par exemple, le prologue de Fulbert à la *Vie* de saint Romain est historique mais aussi statutaire (voir *infra*).

66. « *Post passionem et gloriosam ascensionem Domini ad celos et post transitum sanctorum apostolorum ad felicitatis patriam, fuit vir vite venerabilis nomine Exuperius, quem Dominus ad urbem Baiocensem ad predicandum gentibus destinavit, et primum episcopum in ipso loco constituit* » ; J. Lair, « Études sur les origines de l'évêché de Bayeux », p. 118-124 (166).

> l'Église, rachetée par le sang du Christ qui se l'est présentée à lui-même, épouse glorieuse sans tache ni ride [Ep 5, 27], d'écrire la vie des saints qui resplendirent comme les luminaires du monde et firent briller dans les cœurs des croyants une claire lumière après avoir dissipé les ténèbres de l'ignorance et des erreurs. Car après la glorieuse Ascension au ciel de notre Seigneur Jésus-Christ, après que la prédication des bienheureux apôtres s'est répandue sur toute la terre, sont venus les saints martyrs et confesseurs pour l'ornement de l'Église. Parmi eux, le bienheureux Vigor[67] […].

Il est périlleux de faire des statistiques sur les prologues, qui sont les lieux les plus fragiles de la transmission manuscrite. Avec prudence, on observe que dix-neuf des trente-deux *Vies* normandes qui ont pour contexte un passé distant ont conservé leur prologue. Sur ces dix-neuf prologues, dix sont des prologues historiques, les neuf autres se répartissant à égalité entre les trois autres catégories. Cette proportion notable oblige à conclure que les mêmes hagiographes normands, qui sont indifférents voire incompétents en chronologie et histoire classique, s'intéressent à des saints d'un passé lointain et manifestent une forme de conscience historique ; ils partagent en effet une vision structurée de l'histoire de l'Église par ères et pensent important de situer le saint qui les intéresse dans une étape de ce déploiement. Parmi eux, l'archidiacre Fulbert transforme le prologue de sa réécriture de la *Vie de saint Romain* évêque de Rouen en véritable morceau de bravoure :

> Glorifié par le Père, le Fils de Dieu, au moment où il devait élever à la droite de la majesté de son Père la nature de notre condition mortelle qu'il avait assumée, désormais revêtue de la gloire de l'immortalité, pour éviter que le troupeau du Seigneur, privé de la présence physique de son pasteur, ne soit bouleversé par les attaques de l'ennemi, en confia la direction à des pasteurs qu'Il avait choisis du milieu du monde, capables de le garder, au prix d'une vigilante attention, contre les embûches des esprits immondes, et qui ne craignent pas de lui servir de rempart contre les assauts des persécuteurs. C'est ainsi que naquit le chœur de la légion apostolique, les Douze, juges choisis des âmes, qui, puisant les eaux à la fontaine vivifiante du Sauveur en personne, établirent l'Église primitive sur le Nouveau Testament de la foi, qui ne cessèrent pas d'annoncer l'évangile du Christ aux nations réparties sur toute l'étendue de la terre, jusqu'au moment où, leurs corps abattus par des tortures variées, ils ne se dérobèrent pas à la mort qu'ils avaient appris à endurer dans la Passion de leur maître, mais l'accueillirent plutôt avec joie. La troupe triomphante des martyrs leur succéda : eux aussi, parce qu'ils confessaient le Christ avec courage, combattirent jusqu'à la mort pour la défense de la foi. Après eux, le groupe des catholiques reçut l'Église

67. « *Gloria et honor omnipotenti Deo Patri et Jesu Christo filio ejus et Spiritui sancto, Deo uero manenti in Trinitate perfecta, factori et recuperatori generis humani. Oportet, fratres, pro ædificatione sanctæ matris æcclesiæ, Christi sanguine redempte, quam exibuit sibi gloriosam sponsam non habentem maculam aut rugam, sanctorum uitam scribere, qui uelut luminaria mundi fulserunt et, tenebris ignorantiæ atque errorum depulsis, lumen clarum in cordibus credentium illustrarunt. Denique post gloriosam ascensionem Domini nostri Jesu Christi ad çelos ac post predicationem beatorum apostolorum in toto orbe diffusam, sancti martyres atque confessores in ornamentum æcclesiæ exorti sunt. Inter quos beatus Vigor* » ; *Vita* [I^a] *emendatior s. Vigoris*, prologue, p. 297.

> du Christ à gouverner : solidement fondés sur la foi confessée par les Apôtres, tant qu'ils prétendirent la défendre avec une vive autorité contre les pseudo-apôtres et les hérésies naissantes, ils suscitèrent contre eux l'hostilité des rois et des tyrans, qui les frappèrent de peines outrageantes, les uns d'exil, les autres de châtiments corporels publics. Parmi eux, il y en eut d'autres durant la paix de l'Église, remarquables par leur foi et leur comportement, pour indiquer par leur enseignement et leurs encouragements aux populations qui leur étaient soumises, le chemin qui conduit au ciel. Le bienheureux Romain de Rouen est un membre de leur collège[68].

Toutes ces introductions historiques servent à présenter le saint dont il va être question comme un élément temporel dans un plan éternel : Dieu, maître des temps et de l'histoire, agence le déroulement des événements et suscite le saint dont l'époque a besoin. Les prologues historiques présentent ainsi la *Vie* qui les suit comme l'accomplissement, en un lieu et un moment donnés, du dessein divin. Cette dimension providentielle est accentuée dans les légendes apostoliques, qui sont une variante des prologues historiques. On connaît en Normandie celles de Nicaise de Rouen[69] et d'Exupère de Bayeux. Exupère, choisi par le pape Clément, évangélise la Neustrie quand Denys, Saturnin et Martial lui demandent d'être évêque de Bayeux :

> Après que la lutte du Seigneur eut été consommée dans la Passion, après qu'eut été célébré son triomphe dans son Ascension, quand le bienheureux Pierre, prince des princes spirituels, par la palme d'un martyr plus humiliant eut été glorifié plus hautement et plus glorieusement couronné, à la place de cet apôtre, pour le gouvernement de la barque de l'Église au milieu des flots d'ici-bas, ce fut le bienheureux Clément qui prit la suite par la volonté de la divine providence […] Pour que ces confins occidentaux en particulier brillent de la lumière du soleil de justice, il eut

68. « *Glorificatus a Patre Dei filius, dum assumptam in se nostrae mortalitatis naturam, iam gloria immortalitatis uestitam, in paterne maiestatis dexteram sublimare disponeret, ne grex dominicus corporali presentia pastoris destitutus hostili turbaretur incursu electis de mundo pastoribus eum regendum commisit, qui peruigili eum circumspectione contra insidias immundorum spirituum munirent, et contra insurgentes persequentium impetus pro eo stare non formidarent. Hinc duodenus apostolicae legionis extitit chorus animarum praeelecti iudices, qui haurientes aquas de ipso uiuifico fonte saluatoris, primitivam ecclesiam nouo fidei testamento stabilierunt, qui etiam Christi euangelium diffusis per orbem terrae gentibus enuntiare non destiterunt, quousque prostratis per uaria supplicia corporibus, mortem quam in magistri passione didicerant sustinere, immo gaudienter excipere non recusarent. His triumphalis martyrum successit exercitus, qui et ipsi Christum uiriliter fatentes, usque ad mortem pro fidei defensione certauerunt. Post hos catholicorum ordo, Christi ecclesiam regendam suscepit, qui et apostolicae confessionis fide solidati, dum hanc contra pseudo apostolos et insurgentes hereses defendere uiua auctoritate contenderent, excitauerunt contra se reges et tyrannos, qui ex his alios exilio damnatos, alios publice caesos, uariis contumeliis affecerunt. Ex his alii in pace aeclesiae fide et conuersatione insignes, doctrina et exortatione subiectis sibi plebibus ad caelum eundi ducatum prebuerunt. De quorum collegio, uir beatus Romanus Rotomagensis* » ; Fulbert de Rouen, *Vita s. Romani Rotomagensis*, *BHL* 7313, citée d'après Paris, BnF, ms. lat. 5290, fol. 151, 2e moitié du XIe siècle.

69. *Passio ss. Nichasii episcopi, Quirini presbyteri, Scuviculi diaconi*, *BHL* 6081, Bollandistes (éd.), « Appendix ad Catalogum Codicorum hagiographicorum civitatis Namurcensis », *Analecta Bollandiana*, no 1, 1882, p. 628-632.

> soin de leur envoyer bien vite ces cultivateurs distingués et chéris qui avaient reçu la mission de la prédication. On dit – et c'est la vérité – que le bienheureux Exupère était dans leur liste vénérable[70].

Ces prologues recourent à une présentation d'apparence ou de structure chronologique. Il ne s'agit cependant pas, même dans le cas des légendes apostoliques, de placer la fondation de telle ou telle Église dans la plus haute Antiquité possible, dans une logique de concurrence ou de surenchère qu'on trouverait à Metz, Limoges, Paris, Reims, Trèves et ailleurs. Les prologues et les légendes apostoliques normands énoncent plutôt un projet d'intégration de l'Église locale dans l'Église universelle. Si bien que cette Église, même quand elle est présentée à travers les étapes canoniques de son développement, n'est pas mise en rapport avec l'habituelle chronologie politique – Auguste, Néron, Constantin, et pourquoi pas Clovis ; l'Église est surtout présentée comme une hiérarchie providentielle immanente. Les hagiographes n'écrivent pas une histoire ecclésiastique – qui est un genre avec des événements et des accidents : ils révèlent le sens providentiel de l'histoire – ce qu'il faut comprendre et retenir *derrière* les faits chaotiques, dont le détail importe peu.

La loi de la vraisemblance

Après l'étroit rapprochement de l'écriture historiographique et de l'écriture hagiographique qui a eu cours au IX^e^ siècle, cette autonomisation du discours hagiographique durant le X^e^ siècle s'observe ailleurs, en Francie occidentale. Les hagiographes abandonnent les techniques et les lois de l'écriture historique – dates, faits, sources, vérité – pour créer un discours sur le sens théologique de l'histoire avec sa propre règle, qu'on appellera loi de la vraisemblance[71]. Dans le corpus normand, le chef-d'œuvre en la matière est la *Vie* de saint Germain d'Écosse. Elle s'ouvre, cas exceptionnel, par une longue parenthèse contextuelle ; on comprend vite à la lecture qu'on est loin cependant de l'hagiographie historiographique du IX^e^ siècle :

> C'était l'époque du glorieux et très doux empereur Jovien qui, après l'infâme Julien l'Apostat, obtint avec l'assentiment divin le principat sur toute la terre : la vénération attachée au saint nom de chrétien commença à croître à ce point que, dès le commencement du règne de ce seigneur empereur Jovien, les églises de Dieu furent rouvertes

70. « *Post consummatum in passione Dominicum agonem et celebratum in Ascensione sua triumphum, beato etiam Petro, spiritualium principum principe, per palmam humilioris martyrii sublimius glorificato, et gloriosius coronato, in locum ejusdem apostoli, ad naviculam ecclesiae inter fluctus saeculi regendam, nutu supernae dispensationis successit beatus Clemens.* [Clément voit les champs sans ouvriers pour la moisson, en particulier les régions occidentales]. *Ad eas praecipue partes, solis justitiae jubare illustrandas, illos praecipuos et dilectos injunctae praedicationis colonos celerius destinare curauit. De hoc autem uenerabili cathalogo ueraciter traditur fuisse beatus Exuperius* » ; *Vita s. Exuperii*, *BHL* 2810 ; J. Lair, « Études sur les origines de l'évêché de Bayeux », p. 303.

71. J'aborde plus en détail la question dans *Une autre histoire. Les hagiographes latins, le temps et le passé (IV^e^-XI^e^ siècle)*, Paris, CNRS Éditions (Bibliothèque d'histoire des textes ; 4), 2022.

> elles aussi – ces églises que le tyran impie qui avait en horreur le nom magnifique du Christ avait donné l'ordre de fermer pour éviter qu'on ne chante les louanges du Dieu tout-puissant ; et elles resplendissaient, remplies de miracles incessants. Par quel enchaînement des faits ledit Julien fut fait César, un sobre récit le fera volontiers connaître. Ce Julien en effet, dûment instruit dans les enseignements des dogmes divins jusqu'à devenir clerc, reçut la grâce d'être admis au rang de sous-diacre. Le diable lui souffla de se détourner de la voie où il s'était engagé et de s'emparer du trône royal – il est vrai qu'il était né dans la famille régnante : un jour qu'il avait proclamé durant la célébration de la messe la lecture de l'Apôtre Paul et s'était incliné devant le saint autel pour s'abaisser avec humilité, il fit en sorte par un tour de magie qu'une couronne royale, suspendue à l'arc de triomphe qui surplombe le saint autel, tombât sur sa tête au moment où il avançait, comme si quelqu'un l'avait déposée sur sa tête. À ce spectacle, la foule alentour l'acclama comme son empereur véritable, persuadée que le Seigneur lui avait remis le gouvernement de toute la terre. Voyant ce qui se préparait, il s'arrogea le titre de la puissance impériale et commença à bouleverser l'Église de Dieu par diverses tempêtes ; il rejeta loin de lui le culte divin et le nom de chrétien, et embrassa des idoles impuissantes, sourdes et muettes. De là l'ordre qu'il donna de faire fermer les églises de Dieu qui s'étaient répandues partout, sur toute l'étendue de la terre, pour qu'on n'y invoquât plus le nom du Seigneur. Il obtint donc que soient exécutés pour le nom magnifique du Christ des milliers de saints. Au nombre de ces saints, il ordonna aussi qu'on brûlât le corps de saint Jean Baptiste et qu'on le réduisît en cendres afin que désormais, aucun chrétien ne soit en mesure d'en rassembler les restes mais les évite plutôt comme il le ferait d'un débris, une fois qu'il les aurait vu brûler dans un tel brasier[72].

Le tableau du règne de Julien rappelle des éléments bien connus de l'historiographie chrétienne. Ils sont énumérés dans le même ordre dans la version latine de

---

72. « *Temporibus domni Joviniani gloriosi atque mitissimi imperatoris, qui post nequissimum apostatam Julianum totius orbis principatum, Deo annuente, obtinuit ; sancti christiani nominis religio usquequaque crescere cœpit, in tantum ut et ecclesiæ Dei, quas impius tyrannus, exosum habens nomen magnificum Christi, claudi jusserat, ne laudes omnipotenti Deo redderentur, jamdicto domno Imperatore Joviniano incipiente regnare, aperirentur, et multis creberrime coruscarent miraculis. Quo autem ordine jam prænotatus Julianus Cæsar fuerit effectus, sobrio narrare non displicebit stylo. Fuit namque idem Julianus sacrorum verbis dogmatum diligenter instructus, ita ut etiam clericus effectus, donum subdiaconalis gradus mereretur suscipere. Instigante autem ejus mentem diabolo, ut cœpta relinqueret et solium regni invaderet, (quippe erat regali ex stirpe genitus) quadam die dum ad missarum solennia lectionem S. Pauli Apostoli recitasset, et ante aram sacrosanctam humiliaturum se inclinando projecisset, egit arte magica, ut corona quædam regalis, quæ in arcu erat suspensa triumphali ante sanctum altare, ipso adveniente supra caput ipsius caderet, ac si propria quis eam manu imposuisset. Quod cum circumstantes populi vidissent, hunc vere Imperatorem acclamaverunt, suspicantes ei a Domino regimen totius orbis esse accommodatum. Quod ille cernens acturum sibi Imperatoriæ potestatis usurpavit nomen, ecclesiamque Dei variis cœpit turbare procellis, abjiciens a se Dei christianique nominis religionem, et idola vana et surda et muta complectens. Unde factum est ut ecclesias Dei, quæ longe lateque per totum orbem diffusæ erant, claudi juberet, ne ultra in eis nomen Domini invocaretur. Fecit ergo et multa millia Sanctorum interimi ob nomen magnificum Christi. Inter hæc etiam et corpus S. Joannis Baptistæ igne succendi jussit, atque in favillam redigi, ut nullus amodo Christianus ex eo sibi reliquias colligere valeret, sed quasi quamdam stipulam vitaret, dum illud tali incendio cremari vidisset* » ; *Vita s. Germani*, col. 261-262.

l'*Histoire tripartite* : Julien devient lecteur de l'Église de Nicomédie (VI, 1, 12) ; un jour, la ficelle qui tient une couronne de laurier décorative se casse et la couronne lui tombe sur la tête – tous y voient un présage (VI, 1, 22) ; devenu empereur, il pratique les cultes païens (VI, 1, 28), et les chrétiens subissent des persécutions ; parmi les horreurs mémorables figure le viol de la tombe de Jean Baptiste (VI, 15, 3). Seulement, la trame de l'*Histoire tripartite* est à peine reconnaissable sous les embellissements ou les déformations – l'empereur Julien n'a jamais été sous-diacre mais lecteur, la scène de la couronne a été transposée dans un cadre liturgique qui transforme l'usurpation en profanation –, d'autant que Julien agit *arte magica*, par des sortilèges démoniaques. Parmi les sources d'inspiration de l'hagiographe, il faudrait compter ici la *Passion* de l'évêque d'Arezzo, Donat, du VII^e^-VIII^e^ siècle[73].

La démarche de l'hagiographe, ici très visible, est identique dans l'ensemble de la *Vie*. Il tient un propos historiographique d'apparence, en énumérant notamment des noms propres connus de son public, Germain d'Auxerre, Séverin ou Séverus de Cologne, Julien, Jovinien, etc. ; mais au même moment, il invente tout, et en l'occurrence l'intégralité de la biographie de Germain d'Écosse, brodant à partir de faits connus, comme quand Germain noie un dragon à l'imitation de saint Samson de Dol[74]. Ce n'est pas la démarche d'un affabulateur, mais d'un intellectuel formé à la rhétorique cicéronienne. L'histoire est une série d'événements connus qui délimitent le champ du possible ou du probable. Il est légitime d'en inférer le récit de faits vraisemblables, puisque l'expérience prouve qu'ils se sont produits dans des circonstances similaires, en offrant de plus au lecteur le plaisir esthétique de la variation.

Le principe de cette reconstruction sans substrat véridique est explicité en Normandie dans la *Vie* des saints martyrs Ravenne et Rasiphe[75]. L'hagiographe n'a aucun texte à disposition ; il n'a jamais croisé les martyrs ; il dépend des révélations privées que lui confie un prêtre Herembert de Macé. Ravenne et Rasiphe, dit ce témoin, ont suscité la haine du diable qui « enflamme un prince de cette région contre les saints de Dieu ». Le commentaire est magnifique :

> Ce fut, à notre avis, la volonté de Dieu qui interdit qu'on connût le nom [du prince] ; soit qu'il ait été inconnu de la langue des anciens en tant que nom barbare, soit qu'il ait été tenu pour indigne d'être retenu au ciel, le résultat est qu'il est absent des auteurs ecclésiastiques[76].

---

73. *Passio Donati prima*, *BHL* 2289 ; *La « Passio » di san Donato vescoco di Arezzo*, P. Licciardello (éd.), Florence, Sismel, 2018, p. 222-237.

74. *Vita s. Samsoni*, *BHL* 7478-7479, P. Flobert (éd.), *La Vie ancienne de saint Samson de Dol*, Turnhout, Brepols, 1997, et *Vita antiqua* [*II^a^*] *s. Samsonis*, *BHL* 7480-7483, F. Plaine (éd.), *Analecta Bollandiana*, n° 6, 1887, p. 77-150 (82-150).

75. *Vita et miracula ss. Ravenni et Rasiphi*, col. 390-392 ; B. de Gaiffier, « Les saints Raven et Rasiphe vénérés en Normandie », *Analecta Bollandiana*, n° 79, 1961, p. 303-319.

76. « *principem ejusdem regionis contra sanctos Dei inflammare conatur : cujus quidem nomen idcirco divinitus, ut credimus, nesciri permittitur, aut quia scilicet est barbarum, et ideo antiquorum stylo*

Autant dire que le prince n'existe dans aucune source, donc qu'à nos yeux, il n'a pas d'existence historique ; l'hagiographe tire de cette absence une conclusion toute différente, parce qu'il suit la loi de la déduction et non de la vérité : l'existence de martyrs démontre l'existence d'un prince persécuteur.

Sources

Une documentation hagiographique exclusive

La loi de la vraisemblance s'applique à des textes hagiographiques à partir du X^e^ siècle, et pas seulement en Normandie. Par rapport aux méthodes d'investigation des hagiographes du IX^e^ siècle, elle implique un rapport nouveau avec la documentation disponible. L'objectif prioritaire n'est ni l'exactitude, ni la précision. Les hagiographes du corpus n'éprouvent pas le besoin de citer des sources historiographiques, ni diplomatiques. En revanche, puisqu'il s'agit de parler de ce qui est le lot habituel des saints, ils utilisent comme sources écrites d'autres textes hagiographiques. C'est ce que fait Fulbert de Rouen quand il réécrit la *Vie* d'Aycadre de Jumièges à la demande des frères de l'abbaye[77]. L'évocation de l'âge d'or du lointain VII^e^ siècle lui sert à dénoncer les temps contemporains :

> Le prêtre de Dieu, l'abbé Philibert, gouvernait à cette époque l'Église de la communauté de Jumièges. […] L'autorité avait en lui une telle vigueur qu'il s'en servait pour corriger les rois et les princes qui se comportaient mal en toute indépendance d'esprit ; il n'avait rien de commun avec ces gens que nous voyons aujourd'hui dans l'Église de Dieu – quelle douleur d'avoir à le dire ! – qui adoptent pour règle d'approuver par un silence complet ou d'encourager par des flatteries savantes les princes dans leurs dépravations[78].

Fulbert n'a pas inventé l'intervention de Philibert, qui est déjà fondamentale pour raconter l'itinéraire d'Aycadre dans la première *Vie* du saint abbé[79]. Cependant, le lien d'Aycadre avec Philibert n'avait pas conduit l'hagiographe des années 940 à raconter en détail l'implication de ce dernier dans les luttes de pouvoir du VII^e^ siècle. La réécriture de Fulbert dresse au contraire un tableau contextuel complet, agencé autour de la carrière d'Ébroïn, persécuteur de saint Philibert ; mais alors même qu'il

---

incognitum, vel etiam sicut cælesti memoriæ indignum, ita est scripturis ecclesiasticis alienum » ; *Vita et miracula ss. Ravenni et Rasiphi*, col. 391.

77. Fulbert, *Vita II^a^ s. Aichardi*, p. 239-256.

78. « *Hac tempestate venerandus Dei sacerdos et abbas Philibertus Gimesiensis coenobii ecclesiam regebat.* […] *Vigebat sane in eo uirtus authoritatis qua reges et principes male agentes libera fronte corripiebat, longe ab eorum distans consortio, quales nostro hoc tempore in ecclesia Dei conspicimus, quod non sine dolore dicimus : quibus mos est prauorum principum mores aut omnino tacendo approbare, aut adulatoria arte demulcere* » ; *ibid*., p. 243.

79. *Vita I^a^ s. Aichardi*, *BHL* 181, J. Périer (éd.), *AASS*, *Sept.* V, Anvers, 1755, col. 85-100.

donne un état des lieux des règnes et des partis en présence, Fulbert ne recourt jamais aux sources historiographiques pertinentes. Négligeant notamment le *Liber Historiae Francorum*, il tire l'essentiel de son information, explicitement de la *Vie* de Philibert[80], implicitement d'une des *Passions* de saint Léger d'Autun[81].

Exclusion de l'historiographie franque en Normandie ducale

La loi de la vraisemblance est la première raison qui explique cette élection exclusive des sources hagiographiques, qu'on constate dans toutes les régions de l'ancien empire carolingien. Dans la Normandie ducale cependant, il est aussi possible que le recours aux grands cycles historiques qui racontent les succès des Francs et/ou des Carolingiens ait été délicat voire suspect. De fait, la seule *Vie* qui réutilise copieusement des textes historiographiques – en l'occurrence le *LHF* – est la *Vie* de Clotilde « mère des empereurs romains et d'où sont nés les rois des Francs » : c'est aussi une *Vie* qui rattache la Normandie à Paris, Tours, Reims et Laon, donc au royaume de Francie occidentale, et ne connaît de légitimes que des rois francs, mérovingiens et carolingiens mêlés. Le plus probable est qu'elle ait été écrite à Rouen entre 943 et 945. Pour vérifier que l'absence de textes historiographiques dans les autres *Vies* relève bien d'un choix idéologique et non d'une ignorance, on peut lire le dossier de saint Romain de Rouen. La première *Vie* en prose de Romain a été écrite dans la seconde moitié du X^e^ siècle par Gérard, prieur de Saint-Médard de Soissons, qui l'adresse à Hugues de Rouen. Il dessine un contexte historique mérovingien, coïncidant avec la conversion de la Francie :

> Il y eut à l'époque du grand roi des Francs Lothaire [Clotaire], fils du très-glorieux prince Louis [Clovis], un certain Benoît dans le royaume de Gaule qu'on appelle aujourd'hui Francie en raison des hommes très-glorieux, des très-vigoureux guerriers qui, quittant les régions de Sicambrie sous la conduite du Seigneur, parvinrent dans ces provinces ; convertis par saint Remi, archevêque de Reims, au moyen de la parole de la sainte doctrine, et renouvelés par l'onde du baptême, ils devinrent à partir de ce moment des pratiquants fidèles de la vraie foi catholique. Ce vénérable Benoît, issu de la noble race des rois en question [est le père de Romain][82].

80. « *Philibertus* […] *uir* […] *de quo liber uitae editus, in caetera, quae ab eo gesta narrat miracula, patientiam et longanimitatem ipsius tantam enumerat, ut si ratio temporum et occasio carcerem, aut ignem aut certe gladium exhibuisset, hic certe tenebrosi carceris ergastulum non diffugisset, hic poenalis incendii flammam aut ferientis gladium intrepidus subiret* » ; Fulbert, *Vita II^a^ s. Aichardi*, p. 243. La description est une paraphrase de la *Vita s. Filiberti*, *BHL* 6805-6806, W. Levison (éd.), in *MGH SRM*, 5, Hanovre – Leipzig, 1910, p. 583-604 (596), quand elle atteste le désir de martyre de Philibert.

81. Ursin, *Passio Leudegarii Augustodunensis*, *BHL* 4851, B. Krusch (éd.), in *MGH SRM*, 5, Hanovre – Leipzig, 1910, p. 323-356. Fulbert suit la trame d'Ursin, notamment chap. 4-9, mais utilise des synonymes : par exemple, après l'élection du roi Childéric, Ébroïn est « *territus pavore* » pour Ursin (*ibid.*, p. 327) et « *terrore consternatus* » pour Fulbert (*Vita II^a^ s. Aichardi*, p. 243).

82. « *Igitur temporibus Lotharii, inclyti regis Francorum, filii Ludovici, gloriosissimi principis, exstitit vir quidam, nomine Benedictus, in regno Galliæ, quæ modo nuncupatur Francia ob gloriosissimos viros,*

Le tableau des origines franques avec baptême de Clovis est facile à comprendre dans la région de Reims[83]. Gérard a pris l'initiative de cet ajout d'un contexte historique, puisqu'il n'est question que du roi Clotaire dans son hypotexte métrique[84]. De son point de vue, il est valorisant pour un saint d'appartenir à la dynastie franque. Quand Fulbert se met à raconter à son tour l'histoire de Romain, il se sert de la *Vie* écrite par Gérard de Soissons – les passages qu'il lui reprend sont en gras :

> Les histoires des anciens racontent qu'un peuple était venu **dans le royaume de Gaule** qu'on appelle aujourd'hui Francie depuis les **contrées de Sicambrie**. Convertis **par l'annonce de** la sainte **doctrine par saint Remi archevêque de Reims, et nés à nouveau de l'onde baptismale, ils se comportèrent à partir de ce moment en pratiquants véritables de la foi catholique.** De leur noble souche naquit, dans les confins gaulois, un homme nommé Benoît par un heureux présage, qui se fit connaître dans le royaume de Gaule dans le service des armes à l'époque du glorieux roi Louis. C'est ce Louis que l'issue d'une guerre poussa, de païen qu'il était, à devenir chrétien. Il avait surtout une épouse, Tothilde, issue d'une famille royale bien comparable, mais née à nouveau en Christ par la fontaine salutaire. Lui succéda Lothaire[85].

Fulbert donne une nouvelle interprétation de la même histoire : les Francs, victorieux guerriers qui donnent leur nom à la Francie pour Gérard, n'existent pas dans le texte de Fulbert ; il connaît à la place « un peuple », dont le roi, Clovis, « est poussé à devenir chrétien par les hasards de la guerre ». On a connu plus glorieuse histoire du Nouvel Israël. En gardant en mémoire que c'est ce même Fulbert qui a critiqué

---

robustissimosque bellatores, qui ex Sicambriæ partibus, Domino ducente, pervenerunt in has provincias, et a Sancto Remigio, Rhemensis sedis archipræsule, per verbum sacræ doctrinæ conversi sunt, atque baptismatis latice renati, veri exinde fidei catholicæ exstitere cultores. Qui venerabilis Benedictus, ortus ex nobili prosapia præfatorum regum » ; Gérard de Soissons, *Vita s. Romani episcopi*, *BHL* 7312, J. Van Hecke (éd.), *AASS*, *Oct*. X, Bruxelles, 1861, col. 92-94 (92).

83. Il est possible que le tableau dépende de Grégoire de Tours à cause de l'emploi de *latex* pour désigner l'eau du baptême, un emploi peu courant qui est celui des *Decem Libri historiae* (II, 31) : « *Procedit novos Constantinus ad lavacrum, deleturus leprae veteris morbum sordentes que maculas gestas antiquitus recenti latice deleturus* ».

84. « *Primi Lotharii Francorum tempore regis, / Inter magnificos proceres patresque serenos / Nobilis unus erat, vitaque decentior heros, / Divino nutu Benedictus nomine dictus, / Pro fidei meritis felici pignore dignus* » ; *Vita s. Romani episcopi*, *BHL* 7310 ; *PL*, 138, col. 173-184. Cet incipit est conservé plus fidèlement dans une autre *Vie* de Romain : *Vita II[a] s. Romani archiepiscopi Rotomagensis*, *BHL* 7314.

85. « *Tradunt siquidem ueterum historiae a* ***Sicambrie partibus*** *gentem quamdam aduenisse* ***in regn****um* ***Galliae*** *quod modo Francia noncupatur. Hi uero* ***a sancto Remigio Remensi archipresule per uerbum*** *sanctae* ***doctrinae conuersi, atque baptis****-* [fol. 151v] *-****matis latice renati ueri exinde fidei catholicae*** *fuere* ***cultores****. Ex eorum uero nobili genere uir quidam intra fines Gallie extitit oriundus, felicis praesagii nomine Benedictus, qui militiae actibus egregium in regno Galliae nomen adquisierat, tempore Ludouici regis gloriosi. Hic est Ludouicus, quem de pagano christianum fieri sors bellica coegit. Porro huic erat coniunx, Tothildis nomine, regio non minus genere orta, sed in Christo salutari fonte regenerata. Huic successit in regnum Lotharius, paternae claritudinis haud degener filius, sub quo puer insignis Romanus alta parentum prosapia natus emicuit. De quo sic ueritas se habet* » ; Fulbert de Rouen, *Vita s. Romani*, ici d'après Paris, BnF, ms. lat. 5290, fol. 152.

les flatteurs qui oublient de corriger les mauvais princes, on peut relire le prologue, traduit ci-dessus, sous un nouveau jour ; c'est à l'évidence une énième variation sur le thème du prologue historique, mais c'est aussi une façon d'insister sur une histoire dont les acteurs principaux sont les saints (clercs) qui tiennent bon et gouvernent l'Église *contre* les rois : « le groupe des catholiques reçut l'Église du Christ à gouverner […] ils suscitèrent contre eux l'hostilité des rois et des tyrans, qui les frappèrent de peines outrageantes, les uns d'exil, les autres de châtiments corporels publics ». Dans le prologue symétrique de Gérard de Soissons, c'était contre « l'antique ennemi » que les saints devaient résister[86]. C'est bien sûr toute la genèse de la réforme grégorienne qu'on mesure à cet écart entre les deux auteurs. La présentation distanciée du baptême de Clovis montre néanmoins qu'à ce contexte réformateur général, bien perceptible chez Fulbert, s'ajoute un contexte normand local. Rosamond McKitterick a souligné en 2009 l'imperméabilité du monde normand à la tradition historiographique franque : les historiens normands des XI^e^ et XII^e^ siècles connaissent mal le passé carolingien et négligent de copier les grandes *Annales* qui le caractérisent[87]. Visiblement, les hagiographes normands manifestent le même désintérêt ; on peut prouver en outre que ce désintérêt est en partie volontaire.

Conclusion

Plus de trente *Vitae* ont été consacrées en Normandie ducale à des saints des temps antiques et mérovingiens ; c'est l'intégralité des *Vitae* écrites aux X^e^ et XI^e^ siècles. Leur désinvolture vis-à-vis de ce passé laisse croire à une incompétence des hagiographes en matière d'écriture de l'histoire, surtout par comparaison avec les œuvres du siècle précédent : ces *Vitae* se caractérisent par l'absence d'armature chronologique cohérente, de sources historiographiques et diplomatiques, de réflexion épistémologique visible. Or une lecture attentive de ces textes montre aussi de véritables compétences d'écriture, avérées par des prologues qui savent jouer avec les conventions du genre. Les hagiographes normands sont allés à l'école, mais n'y ont pas appris le

86. « tant qu'ils sont demeurés dans le monde d'ici-bas, revêtus de l'enveloppe charnelle, ils ont toujours, à la mesure de leurs forces, résisté à toutes les séductions de cette vie, sans jamais céder le moins du monde à l'antique ennemi mais plutôt en le combattant avec courage, et déjà libérés de la mort, […] le Christ Jésus les a comblés en leur offrant une telle exaltation, il les a distingués d'un nom si éclatant que "par toute la terre leur voix retentit et leurs paroles jusqu'aux confins de l'orbe terrestre" [Ps. 18, 5] » ; « *illis autem ad gloriam, qui præsenti in sæculo manentes, carnis trabea circumdati, semper pro viribus cunctam illecebrosam vitam refutavere, in nullo penitus hosti antiquo cedentes, imo viriliter agonizantes, jamque fine carentes ; quos Christus Jesus tanto exaltationis munere ditavit, tamque claro nomine insignivit, ut "in omnem terram exiret sonus eorum et in fines orbis terræ verba eorum"* » ; Gérard de Soissons, *Vita s. Romani*, col. 92, prologue.

87. R. McKitterick, « Postérité et transmission des œuvres historiographiques carolingiennes dans les manuscrits des mondes normands », in *L'historiographie médiévale normande et ses sources antiques (X^e^-XII^e^ siècle)* (actes du colloque de Cerisy-la-Salle et d'Avranches, 8-11 octobre 2009), P. Bauduin et M.-A. Lucas-Avenel (dir.), Caen, Presses universitaires de Caen, 2014, p. 25-40.

comput, ni l'histoire ecclésiastique, ni l'histoire franque. Ils témoignent de l'écart grandissant entre écriture hagiographique et historiographie, au moment où les deux discours voisinent encore étroitement en Germanie et dans l'ancienne Francie médiane. L'histoire propre à la Normandie ducale conduit ces hagiographes à écrire une histoire de l'Église universelle où la Normandie a toute sa place, avec des scansions qui ne sont pas celles de l'historiographie carolingienne : Constantin n'existe pas, pas plus que le pouvoir impérial ; les persécutions sont évidentes, mais anhistoriques ; les Mérovingiens surtout apparaissent comme les acteurs majeurs d'une christianisation féconde. Il est difficile de faire la part des évolutions structurelles du genre hagiographique et du contexte local : le repli exclusif jusqu'à la conquête de l'Angleterre sur un passé idéalisé signale néanmoins d'une façon assez éloquente le besoin ressenti par les Églises normandes de trouver dans le passé un sens aux événements présents.

Marie-Céline Isaïa
Université Jean Moulin Lyon 3 – IUF